



Objectifs :

Savoir analyser le risque électrique et s'en protéger. Savoir faire exécuter des travaux d'ordre non électrique au voisinage.

Intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes placées sous son autorité.



Public concerné et prérequis :

Personnels encadrant une équipe qui réalise des travaux à proximité d'un risque électrique : chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux... Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les apprenants doivent être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité



Qualification des intervenants :

Formateur consultant en Sécurité Electrique



Méthodes utilisées :

METHODE PEDAGOGIQUE- Apports théoriques et pratiques

- Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles

MOYEN TECHNIQUE

- Vidéo projecteur + PC + films.

- Salle dédiée aux habilitations électriques avec des panneaux pédagogiques et l'outillage nécessaire.

- Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage



Durée, effectifs :

10.5 heures / 8 stagiaires



Modalités d'évaluation des acquis :

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 :

- Evaluation théorique (QCM)

- Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants

**Sanction visée :**

A l'issus de la formation une attestation de stage est remis au participant. Un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont envoyés à l'employeur.

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :****Délais moyens pour accéder à la formation :**

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Si vous avez des interrogations, des demandes ou des besoins spécifiques liés à l'accessibilité de nos formations, contactez Fred, notre référent handicap 04 66 84 85 80.

**Taux de réussite à la formation :**

2020 : 100%
2021 : 100%
2022 : 100%
2023 : 100%

**Taux de satisfaction de la formation :**

Sur les formations habilitation Non électricien
Satisfaction client : 88.8%
Qualité de la formation : 92.4%
Satisfaction sur l'animation : 95.8%

**Tarif :**

250,00 € par personne / Tarif de groupe sur devis



Programme :

Tronc Commun N°1

Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT

Décrire le principe d'une HABILITATION.

Donner la définition des symboles d'HABILITATION

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION

Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés
Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module H0 B0

Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX

Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)

Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.

Appliquer les prescriptions.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.